



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décisions

Question écrite n° 107491

Texte de la question

L'Autriche, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas et l'Espagne sont les cinq pays sur les 25 que compose l'Union européenne à avoir transposé en droit national la décision-cadre de 2003 relative à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et la pornographie. Mme Henriette Martinez demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, dans quel délai la France envisage de transposer en droit national cette décision-cadre.

Données clés

Auteur : [Mme Henriette Martinez](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107491

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10985